



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Exploitation des ressources en Guyane

Question au Gouvernement n° 542

Texte de la question

EXPLOITATION DES RESSOURCES EN GUYANE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Victor Castor.

M. Jean-Victor Castor . Ma question s'adresse au gouvernement et aux députés. Le puits de carbone que constitue la forêt amazonienne permet à la France de compenser ses émissions industrielles et de tenir ses engagements internationaux. Par sa forêt, la Guyane offre à la France le droit de polluer.

Quelles sont les conséquences pour la Guyane ? Mise sous cloche, enclavement, interdiction de valoriser la moindre ressource – y compris celles issues du bois et de la biodiversité –, appauvrissement inacceptable de la population. La Guyane est le pays de l'interdit où, sous couvert de protection de l'environnement, la France protège hypocritement son droit à polluer.

L'Élysée a lancé un inventaire des ressources du sous-sol, avec une attention particulière portée à la Guyane. Or, coltan, gaz, lithium, pétrole, kaolin, bauxite – non, ce n'est pas un fantôme. Qui en profite ? Et les Guyanais dans tout cela ?

Collègues, le plateau des Guyanes est en mutation profonde. Je vous invite à observer ce qu'il s'y passe, que ce soit au Guyana, au Suriname ou dans le Nordeste brésilien.

Je conçois que la situation soit inconfortable pour vous, car elle vous force à un grand écart difficile. D'un côté, nous devons répondre à de très hautes exigences en matière de transition énergétique ; de l'autre, nous éprouvons des besoins toujours plus grands en énergie et maintenant en terres rares pour réaliser la transition énergétique.

C'est un avertissement que je vous adresse, plutôt qu'une question. Bien que la Guyane soit dotée de multiples ressources, la France condamne les Guyanais au sous-développement. Ils n'attendront pas sagement que vous décidiez pour eux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR ainsi que sur quelques bancs des groupes LFI-NFP et SOC. – M. Jean-Claude Raux applaudit également.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre des outre-mer.

M. Manuel Valls, ministre d'État, ministre des outre-mer . Le gouvernement français répond à un député français, puisque la Guyane est française. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

M. Pierre Cordier . Exactement !

M. Manuel Valls, *ministre d'État*. Le développement des outre-mer repose sur la création de valeur. L'initiative économique privée doit y prendre sa part, à condition que l'État facilite les entreprises tout en les régulant.

En ce qui concerne la Guyane, nous devons mettre fin à ce paradoxe qui veut que la population ne bénéficie pas suffisamment des profits que procure leur territoire pourtant si riche en ressources. Nous devons aider les Guyanais à mieux les exploiter.

Cela vaut d'abord pour les ressources agricoles. L'accord de Guyane a conduit à la création d'une Safer, dont je salue la présidente, Mme Chantal Berthelot, et le travail qu'elle mène. La loi de finances pour 2025 a permis la cession par l'État de 20 000 hectares à cette société d'aménagement foncier, afin qu'elle œuvre au développement agricole du territoire.

La Guyane doit pouvoir exploiter plus facilement ses ressources minières. Le projet de loi de simplification de la vie économique, dont l'examen en séance publique commencera le 8 avril, doit y contribuer. Nous ne pouvons plus tolérer, entre autres, que les réserves d'or soient pillées illégalement parce qu'il est trop compliqué de l'extraire honnêtement. Conformément à la volonté du président de la République, un inventaire complet des ressources du sous-sol est réalisé afin d'orienter les exploitations minières en Guyane.

Enfin, c'est dans la même perspective que j'ai proposé que nous rouvrions le débat sur l'exploitation des hydrocarbures en Guyane, pour les raisons que vous avez évoquées. Tout en préservant l'écosystème, les Guyanais ont besoin de mener ce débat afin d'y voir plus clair. Les élus locaux le demandent, les pays voisins le font ; de quel droit refuserions-nous alors d'en discuter, que ce soit avec les élus locaux, les associations ou la population ? C'est à ce débat que j'invite désormais chacun à participer.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Victor Castor](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 542

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 mars 2025